

Le pont va être réparé



■ Le pont en piteux état.

Photo Jean-Claude MANSIER

Après plusieurs mois de recherche pour savoir à qui incombait la remise en état du pont qui enjambe le canal, sur la route reliant Vitry à Saint-Léger-lès-Paray, au lieu-dit Collayot, croyant dans un premier temps que les travaux devaient être réalisés par VNF (Voies navigables de France) et après renseignements, la commune doit se charger de cette réparation après avoir contacté les assurances de l'entreprise de transport en cause dans cet incident. Les travaux devraient voir le jour dans les prochaines semaines et être remis en conformité.